



COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 02 Juin 2022 à 19 heures

Mairie - Salle du Conseil Municipal

Présents : MM SÉGNERÉ, BONIFACE, DAUTAN, ESQUIRO, ETCHEVERRIA, CLAVERIE, COLLGON, DEJARDIN, MARTIN, MENGELLE, PORIEL, SEAS.

Ont donné procuration : Mme SEGUIN Stéphanie à Mme MENGELLE Nathalie
Mme LONCA Marie-Chantal à Mme BONIFACE Céline

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Céline BONIFACE

Le conseil municipal exprime unanimement toute son affection à son agent administratif Sylvie Rimbaud qui traverse des moments très difficiles.

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| ➤ Opération « Cœur de Horgues » | (Jean-Michel Ségnéré) |
| ➤ Urbanisme / Travaux | (D. Dautan & L. Martin) |
| ➤ Déchèterie | (Jean-Michel Ségnéré) |
| ➤ Ressources humaines | (Nicole Esquiro) |
| ➤ Bilan fête locale | (Mikaël Etcheverria) |
| ➤ Manifestations à venir | (Mikaël Etcheverria) |
| ➤ EHPAD – entrée en service | (Marie-Chantal LONCA) |
| ➤ Elections législatives | (Nicole Esquiro) |
| ➤ Bilan terre de jeux 2024 | (Yannick Poriel) |
| ➤ Questions diverses | |

➔ Opération « Cœur de Horgues »

Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré

Une réunion a eu lieu le lundi 30 mai 2022 concernant la signature notamment des marchés pour l'opération « Cœur de Horgues » : le lot 1 VRD attribué à la Routière des Pyrénées/SOGEP, les différents services de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (assainissement, eau potable, ...) le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE), l'agence des routes du conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Orange et les élus en charge du dossier étaient présents. Le lot 1 souhaite démarrer au plus vite les travaux. L'architecte a demandé un planning pour mi-juin. A cette réunion, le lot 2 Espaces verts attribué à Arboleak n'a pas pu être présent pour cause de force majeure et s'en est excusé dès le lendemain.

Monsieur le Maire souligne qu'il est indispensable que l'ensemble des entreprises travaillent conjointement afin de protéger au maximum l'économie locale en privilégiant le Centre Commercial.

Le PSE est pris en charge par le département ; il faut qu'une convention soit établie par l'ADAC.

Les travaux étant très importants et l'accès aux commerces rendus difficiles, il faudra utiliser le parking situé à l'arrière du centre commercial.

Il faut prévoir une réunion avec le représentant des commerçants, les entreprises et les membres du conseil municipal et prévoir une réunion pour la population en présence des entreprises et des élus à la salle des fêtes afin de présenter et d'expliquer le projet.

Louis Martin, conseiller municipal délégué en charge des réseaux secs, souligne que le SDE n'est pas en mesure de donner à ce jour, des délais de livraison pour les candélabres.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de choisir le prestataire qui assurera la mission SPS de l'opération « Cœur de Horgues ». Le choix se positionne entre 3 prestataires : Sud-Ouest coordination et SPS, JConsultant et SOCOTEC.

➔ Délibération prise à l'unanimité : choix JConsultant, montant 1836 € TTC.

➔ Urbanisme / Travaux

Intervention de Monsieur Damien Dautan

Le terrain récemment acquis à proximité du padel a été nettoyé et une jachère fleurie y sera semée.

Concernant les trottoirs au nord de Horgues, l'Ehpad a modifié son plan d'implantation des containers des déchets : le bornage réalisé est à refaire et un busage du fossé sur 30 mètres va être nécessaire. Monsieur le Maire souhaite que soit souligné son mécontentement sur ce sujet.

La recherche de subventions pour l'acquisition d'un robot tondeuse s'avère compliquée car le projet est trop avant-gardiste.

Concernant les intrusions illicites sur les espaces verts et publics et sur conseils de l'agent référent de sûreté de la gendarmerie, un devis a été établi pour l'installation d'un portique au padel. En attente d'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2022.

La maison d'habitation sise au 16 route du Pic du Midi a été rachetée par la commune de Horgues. Il reste à en définir le projet de devenir. Monsieur le Maire attend les suggestions des membres du conseil municipal.

Intervention de Monsieur Louis Martin

Le candélabre situé rue du Montaigu sera posé la semaine prochaine.

➔ Déchèterie

Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré

Le Collectif s'épuise et se heurte au principe de réalité ; le président passe la main à qui se manifestera. Le Collectif a tenté à deux reprises de ralentir l'accès à la déchèterie de Tarbes-sud, mais il n'a pas reçu un engouement suffisant des usagers de la déchèterie de Horgues.

Le Président du Symat est épuisant et change d'avis et/ou de réponses selon les interlocuteurs. Le Tribunal Administratif de Pau s'est prononcé sur la légalité de la délibération : aucune objection. Il lui reste à statuer sur le fond du dossier : en attente de verdict.

➔ Ressources humaines

Intervention de Madame Nicole Esquiro

Madame Pascaline Vicente a obtenu son BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). A compter du 1^{er} juin 2022, elle est nommée adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe.

Monsieur Gauthier Loncan, en contrat Parcours Emploi Compétences depuis le 24 janvier 2022, a obtenu son CACES engins de chantier R482.

Madame Isabelle Galissard se voit modifier temporairement son contrat par avenant n°2, pour augmentation de son volume horaire hebdomadaire du 1^{er} juin 2022 au 07 juillet 2022 inclus au motif d'un remplacement au restaurant scolaire.

Madame Sylvie Rimbaud est prolongée jusqu'au 05 septembre 2022 en arrêt maladie.

Monsieur le Maire attribue à titre exceptionnel 1 journée à l'ensemble du personnel : journée du 06 juin 2022.

Monsieur le Maire souhaite que les services administratifs se renseignent sur la demande de dérogation pour 1 jour de fermeture de l'école auprès du rectorat pour la fête locale 2024.

→ Bilan de la fête locale

Intervention de Monsieur Mikaël Etcheverria

La fête locale a été appréciée par l'ensemble des habitants de la commune : bonne ambiance générale, très belle fête. Les conscrits ont accueilli 250 personnes pour le repas du vendredi soir ; 750 entrées au bal du samedi soir ; la sérénade leur a permis de récolter 1 300 €. Soit un bénéfice de 1427 € sur la fête.

La mairie prendra à sa charge le paiement de 2 vigiles sur 6.

Les personnes de l'Ehpad ont également apprécié la visite des conscrits lors de la sérénade.

Nous remercions et félicitons le comité des fêtes et tous les élus qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de la fête locale édition 2022.

→ Manifestations à venir

Interventions de Madame Céline Boniface et de Monsieur Mikaël Etcheverria

Bilan de la journée éco-citoyenne :

Organisée le dimanche 22 mai 2022, c'est une vingtaine de participants et quelques ados qui ont nettoyé différents secteurs du village. Merci aux participants !

Manifestations à venir :

Le 12 juin : une « Expo d'Art » est organisée à la salle des fêtes avec 11 exposants dont certains feront découvrir leur métier aux personnes qui le souhaitent. Merci à Céline Boniface secondée de Nathalie Mengelle pour ce projet.

Le 22 juin : dans le cadre de la journée olympique « terre de jeux 2024 », une journée sportive se déroulera au Centre de Loisirs et une marche de 3,7 km dans le village de Horgues à partir de 19 heures.

Le 24 juin : la fête des écoles est organisée à la salle polyvalente, s'ensuivra un repas organisé par l'APE.

Le 28 juin : la cérémonie de remise des « dicos » aux élèves passant en 6^{ème} au collège aura lieu en présence de Madame la Directrice du collège Desaix.

Le 02 juillet : feu de la Saint Jean organisé par les conscrits. Des jeux seront proposés le samedi après-midi au lac.

Du 02 au 06 août : devant le vif succès l'an passé des jardins partagés, une nouvelle édition est prévue. Le 02 août le château de Horgues ouvre son jardin.

Les 29 et 30 octobre : festival dansobals.

Octobre rose : seulement 3 associations ont répondu favorablement à notre appel à ce jour : Horgues animations pour le repas, Baila Ya et les Ethiopiennes 65. Fin août, un appel sera lancé pour aider dans l'organisation de cette manifestation.

Durant l'été, la nouvelle édition du guide des Associations sera élaborée. Monsieur Mikaël Etcheverria va contacter la boîte pour revoir les jours de pratique.

Macha Claverie, conseillère municipale déléguée à la communication, souhaite que soit adressé un récapitulatif des dates clés des manifestations.

→ EHPAD

Intervention de Monsieur Jean-Michel Ségnéré

La journée « portes ouvertes » du samedi 07 mai 2022 a été un succès.

L'association Scapa du groupe VYV, gestionnaire de l'EHPAD « Courtaou de Bigorre », indique qu'il a une forte demande d'admissions, près de 250 demandes à ce jour.

L'inauguration officielle de l'EHPAD aura lieu le vendredi 23 septembre 2022 à 15 heures en présence de la direction générale du groupe VYV, de Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées, Madame la Directrice de l'ARS section 65, ...

Monsieur le Maire souhaite que ce moment soit médiatisé : prise de contact avec la presse à prévoir, voir pour les invitations, ...

→ ELECTIONS LEGISLATIVES

Intervention de Madame Nicole ESQUIRO

Le jeudi 09 juin 2022 à 19 heures, une réunion publique est organisée par Monsieur Benoît Mournet à salle de la mairie de Horgues.

Pour information, l'ensemble des candidats sont traités de la même façon et ont accès aux salles municipales dans la mesure du possible pour leurs réunions publiques (cf code électoral).

Les tableaux de présence des élus ont été présentés et validés.

→ LABEL TERRE DE JEUX 2024

Intervention de Monsieur Yannick Poriel

La commune de Horgues a été félicitée car elle explose tout en termes d'animations et de communications « Terre de Jeux 2024 », compte tenu de la dimension du village.

Lors des différentes réunions du comité, il apparaît que pour les petites communes l'organisation est difficile. Par contre, le comité note que la commune de Horgues fait beaucoup de choses sur « Terre de Jeux 2024 ».

La flamme olympique passera dans le département.

Une randonnée à vélo jusqu'au col du Tourmalet sera organisée le samedi 11 juin 2022. A cette occasion, Yannick Poriel lance un appel aux élus pour visibilité de la commune au sommet.

Lors de la journée olympique qui se déroulera le 22 juin 2022 au centre de loisirs, il y aura le lancement de 30 cartes postales à collectionner dont 5 seront des lieux du village.

L'objectif de Monsieur Yannick Poriel serait d'emmener les enfants à la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques du 26 juillet 2024. Pour cela, il faudrait organiser de petits défis tous les 2 ou 3 mois et des manifestations afin de financer le voyage.

→ DIVERS

Julien Prouane, ex-habitant de la commune de Horgues, propose de vendre des glaces faites maison lors des manifestations.

L'association Pyrénéauê Capoeira fait une proposition de collaboration en tant que nouvelle activité associative et souhaiterait avoir la salle des fêtes le mercredi, voir les créneaux disponibles. A ce titre, Monsieur Mikaël Etcheverria, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, les contactera pour connaître leurs besoins.

Les associations doivent transmettre leurs comptes à chaque fin d'exercice. Un courrier leur sera adressé.

La boutique d'alimentation pour animaux a fermé et devrait être remplacée très prochainement par l'ouverture d'un magasin de produits locaux.

Monsieur le Maire remercie Macha Claverie pour l'élaboration du bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Jean-Michel Ségneré		Nicole Esquiro	
Céline Boniface		Mikaël Etcheverria	
Damien Dautan		Macha Claverie	
Didier Collgon		Florent Dejardin	
Marie-Chantal Lonca		Louis Martin	
Nathalie Mengelle		Yannick Poriel	
Didier Séas		Stéphanie Seguin	